

Demande de dérogation n°

Le formulaire dûment complété devra être accompagné des pièces justificatives demandées.

ENFANT

NOM PRÉNOM SEXE F M
DATE DE NAISSANCE LIEU DE NAISSANCE
ADRESSE COMMUNE CODE POSTAL
ÉCOLE DE QUARTIER

RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX)

Qualité : mère <input type="checkbox"/>	tuteur ^{en} <input type="checkbox"/>	Qualité : père <input type="checkbox"/>	tuteur ^{en} <input type="checkbox"/>
Nom <input type="text"/>		Nom <input type="text"/>	
Prénom <input type="text"/>		Prénom <input type="text"/>	
Adresse <input type="text"/>		Adresse <input type="text"/>	
Commune <input type="text"/>		Commune <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	
Tél. domicile <input type="text"/>		Tél. domicile <input type="text"/>	
Tél. portable <input type="text"/>		Tél. portable <input type="text"/>	
Tél. travail <input type="text"/>		Tél. travail : <input type="text"/>	
E-mail <input type="text"/>		E-mail : <input type="text"/>	

Motif(s) précis de la demande

- Situation scolaire des frères et sœurs résidant à la même adresse** (certificats de scolarité à présenter)
- Garde de l'enfant** (justificatif d'adresse et attestation sur l'honneur de la personne assurant la garde de l'enfant)
- Activité professionnelle des parents** (attestation de l'employeur avec mention des horaires et adresse du travail)
- État de santé de l'enfant** (joindre un certificat médical du médecin scolaire)
- Autre** (à préciser et à justifier)...

POUR LES ÉLÈVES HABITANT LUNEVILLE

École sollicitée (préciser l'adresse si hors de Lunéville)

Niveau

En cochant cette case j'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués.

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L.433-19 et L. 441-7 du code pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L. 313-1 et L. 313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

Attention : Si la dérogation a été demandée pour la maternelle, elle doit être obligatoirement renouvelée lors de l'inscription en élémentaire.

Fait à , le

POUR LES ÉLÈVES HABITANT HORS LUNEVILLE :

Avis du Maire de la commune de résidence

favorable

défavorable

AVIS DE L'ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SCOLAIRES

FAVORABLE

DÉFAVORABLE

AUTRE ÉCOLE PROPOSÉE